



 CLINIQUE DES
côtes du rhône



PASSEPORT HÔPITAL DE JOUR DIABETOLOGIE

**UNE PRISE EN CHARGE
DE QUALITÉ ET DE PROXIMITÉ**

 **Humanité**  **Solidarité**  **Engagement**

WWW.CLINIQUEDESCOTESDURHONE.FR
04.74.29.28.28
accueil.cdr@noalys.com

NUMÉROS UTILES

Quartier Administration : 04.74.29.29.02
Quartier Infirmierie : 04.74.29.28.40
Pour une urgence : 04.74.29.28.24

Pour rappel : SAMU (15)

Pour faciliter votre entrée à la Clinique des Côtes du Rhône, nous vous remercions de bien vouloir remplir ces quelques éléments administratifs à transmettre 48h avant la date d'entrée.

Date prévue de l'entrée en HDJ DIABETE : / / 20.....

1 | PRESENTATION

Cette journée vous a été proposée soit par le Dr DAMATTE FAUCHERY, soit par votre médecin traitant, dans le cadre de la prise en charge de votre diabète.

Ainsi vous allez pouvoir bénéficier des examens et bilans nécessaires à votre suivi.

Reste à charge :

Vous devez être à jour dans la validité de votre ALD.
Si vous êtes à la CSS (anciennement CMU-C et ACS) merci de le faire préciser.

Le petit déjeuner et le déjeuner sont inclus dans la journée, seul un dépassement d'honoraire de 52.00 euros vous sera demandé pour la partie ophtalmologie sauf pour les bénéficiaires de la CSS (anciennement CMU-C et ACS).

Une équipe dédiée :

Au cours de cette journée, vous bénéficierez d'un bilan sanguin, vasculaire, ophtalmologique, diététique +/- cardiologique si besoin. Un bilan auprès du Dr DAMATTE, diabétologue, clôturera cette journée.

Vous devez rester sur place jusqu'au RDV de bilan par le Dr DAMATTE. En dehors du passage d'un bâtiment à l'autre pour vous rendre aux RDV, aucune autorisation de sortie ne vous sera accordée.

2 | CHECK-LIST

La veille

- Je prends mon repas habituel vers 19h00 pour arriver A JEUN le lendemain.
- Je prends tous mes traitements habituels selon leur prescription.

Le Jour J

Il me faut impérativement apporter :

- Ma carte vitale
- Ma carte de mutuelle
- Une pièce d'identité
- Mon ordonnance en cours
- Mon traitement pour la journée
- Mon lecteur de glycémie si j'en ai l'usage
- Mon carnet de surveillance glycémique si j'en possède un
- Un moyen de paiement (chèque, CB, espèces) concernant les 52€ de dépassements d'honoraires demandés par le point vision

- Je laisse à la maison mes bijoux, et objets de valeur.
- Je n'ai pas besoin d'apporter d'affaires vestimentaires ou de toilette mais je pense à **prendre de quoi m'occuper**

